

LE CANADIEN

Publié mensuellement, en Anglais et en Français, à London, Ont., dans les Intérêts de

L'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Et envoyé par la poste aux membres le ou vers le 10 de chaque mois.

Les membres sont invités à nous envoyer des nouvelles ou informations dont l'Association pourra bénéficier. Toutes communications sur des sujets d'intérêt pour les membres de l'A. C. B. M., seront reçues avec plaisir, mais toutes lettres anonymes et toutes autres lettres que le rédacteur jugera ne pas être dans l'intérêt de l'Association ne seront pas publiées.

Les correspondants voudront bien se rappeler que la copie doit nous parvenir pas plus tard que le 15 du mois, pour être publiée dans le numéro du mois suivant. L'espace étant limité, on voudra bien être concis.

Adressez toutes communications à
S. R. BROWNS,
Editeur et Gérant
391 Queen's Ave., London, Ont.

LONDON, DECEMBRE, 1896.

AVIS.

Nous donnons ci-après les noms et adresses de tous les agents du Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, nommés pour recevoir signification de toute pièce de procédure dans les actions ou poursuites intentées à l'Association dans la Province où ces agents résident respectivement:

- Samuel R. Brown, London, Ont.
 - Timothy J. Finn, Montréal, P. Q.
 - William E. Scully, St. John (West) N.B.
 - James R. Craig, Halifax, N. E.
 - Révd. A. E. Burke, Alberton, I du P. E.
 - John K. Barrett, Winnipeg, Man.
 - Louis Philip, O. Noel, Battleford, T. N. O.
- Daté ce 13ème jour d'Octobre, A.D., 1896.
SAMUEL R. BROWNS,
Grand Sec. A.C.B.M.

Heureux jour de Noël et bonne Nouvelle Année à tous nos frères de l'A. C. B. M.

Le 17 Novembre la Succursale No. 71, de Trenton, Ont., a assisté à une Messe de Requiem pour le repos des âmes des frères défunts.

Les Secrétaires-Archivistes sont priés d'envoyer leur Rapport Annuel pour l'année 1896 le plus tôt possible. Voir Clauses 174 et 181 de la Constitution.

L'Etat Financier des Succursales doit être envoyé au Président du Comité des Finances du Grand Conseil pas plus tard que le 15 Janvier, 1897. Les Secrétaires-Financiers voudront bien lire les Clauses 74, 75 et 176 de la Constitution.

Les blancs pour le Rapport Annuel et l'Etat Financier seront envoyés au Secrétaire-Archiviste de chaque succursale par le Grand Secrétaire le ou vers le 22 courant.

Les Secrétaires-Archivistes voudront bien nous envoyer sans délai la liste des officiers des succursales pour le prochain terme, afin que nous puissions publier dans notre numéro de Janvier un indicateur complet des noms et adresses. Ne négligez pas cela.

Nous publions dans la partie Anglaise la liste des Grands Députés récemment nommés par le Grand Président Hackett. Nous y commençons aussi la publication de la liste des officiers des succursales élus pour la

prochain terme. Les membres de langue Française pourront facilement en prendre connaissance car la version Française de la liste des Députés serait la même qu'en Anglais, sauf la conjonction entre les noms des comtes, et pour la liste des officiers, le nom de ces derniers vient immédiatement après la charge à laquelle ils ont été élus et dans l'ordre de la Constitution.

L'année 1896 sera bientôt écoulée. Bien qu'elle ait été assez prospère pour l'A. C. B. M., cependant l'augmentation du nombre de nos membres n'est pas aussi grande que nous espérons. Le nombre des membres dans plusieurs de nos succursales n'a pas augmenté comme il aurait dû, et le nombre des nouvelles succursales instituées n'est pas grand. Comme de raison nous ne croyons pas en une augmentation trop rapide; elle ne serait pas profitable à l'Association; et tout en admettant que l'A. C. B. M., accroît continuellement, sûrement et d'une manière substantielle, néanmoins, considérant les grands avantages qu'elle offre, l'augmentation des membres n'est pas aussi rapide qu'elle devrait l'être. Nous espérons que l'année 1897 démontrera que nos Grands Députés, récemment nommés par le Grand Président Hackett, sont de bons organisateurs. Il n'existe pas de bonne raison pour ne pas doubler le nombre de nos membres l'année prochaine. Cependant nous ne devons pas attendre que tout cela sera accompli par le travail de nos Grands Députés seulement; chaque membre de l'Association devrait se considérer comme agent et solliciter des aspirants dans l'A. C. B. M. Si chacun de nos membres actuels amenait seulement un nouveau membre durant l'année, ce but serait atteint! Frère, que la suivante soit l'une de vos bonnes résolutions du jour de l'An:—"Je ferai tout en mon pouvoir, et emploierai tous les moyens légitimes pour amener au moins un nouveau membre à ma succursale de l'A. C. B. M., durant 1897."

Feu Mr. P. O'Reilly.

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mr. P. O'Reilly, de Montréal, arrivée le 30 Novembre. Mr. O'Reilly était un ardent zéléateur des sociétés de bienfaisance. Il fut membre du Grand Conseil de l'A. C. B. M. du Canada jusqu'au temps de la séparation de ce dernier d'avec les Etats-Unis, alors qu'il resta affilié au Conseil Suprême. Il travailla à la formation d'un Grand Conseil dans la Province de Québec sous la juridiction de l'A. C. B. M. des Etats-Unis, et il en était le Président à la date de sa mort. Nous offrons à la famille du défunt nos sincères sympathies dans la perte qu'elle vient de subir et prions Dieu de la consoler dans son affliction. La Gazette de Montréal parle de lui comme suit:

"Il existait un sentiment général de regret ce matin à l'Hotel de Ville à la nouvelle de la mort de Mr. Patrick O'Reilly, Secrétaire du Département des Chemins, et l'un des officiers

civiques les mieux informés. Jusqu'à il y a quelques jours Mr. O'Reilly souffrait de sa santé oratoire, mais au commencement de la semaine il contracta un rhume, qui se développa rapidement en une violente attaque de pneumonie à laquelle il succomba tard Vendredi soir à sa résidence sur la rue Murray. A part d'occuper la position importante de Secrétaire du Département des Chemins, le défunt était aussi membre actif de plusieurs sociétés nationales Irlandaises et de bienfaisance: il était Grand Président du Conseil de Québec de l'A. C. B. M., membre de la Société Patriotique, de l'Ancient Order of United Workmen, de la C. B. L., et aussi de l'Ordre des Select Knights et d'autres associations semblables. A une assemblée spéciale du Grand Conseil de l'A. C. B. M., présidée par Mr. P. McDermott et à laquelle un grand nombre d'officiers et membres assistaient, des résolutions de condoléance furent adoptées. Feu Mr. O'Reilly qui était âgé d'environ cinquante ans, laisse une épouse et cinq enfants pour pleurer sa perte

L'Hon Michael Felix Hackett, C. R., M. P. P.

GRAND PRÉSIDENT DE L'A. C. B. M.

L'Hon. M. F. Hackett est né à Granby, P. Q., en Août, 1854. Il reçut son éducation au Collège de St. Hyacinthe, commença à étudier le droit à Stanstead sous L. J. Terrill, et plus tard en l'étude de l'Hon. J. J. C. Abbott de Montréal. Il fut gradué à l'Université McGill en 1875 et fut l'un des valedictorian de cette année. Dans la même année il fut admis au Barreau et depuis cette époque il a pratiqué à Stanstead. En 1890 il fut fait C. R., et pendant plusieurs années il fut membre du Bureau des Examinateurs du Barreau Provincial, et Bâtonnier du Barreau dans le District de St. François. Il a occupé la charge de maire de la ville de Stanstead et de préfet du comté. En 1892 il fut élu à la Législature Provinciale et en 1895 assesseur comme Président du Conseil dans le Cabinet de l'Hon. Mr. Taillon, et il occupe la position de Secrétaire Provincial dans le Cabinet actuel de la Province de Québec.

En Mai 1891, Frère Hackett est entré dans l'A. C. B. M., comme membre fondateur de la Succursale No. 166 à la formation de laquelle il travailla. Il fut choisi pour premier Président de la succursale et depuis il a été réélu chaque année. Il représenta la succursale aux conventions du Grand Conseil en 1892, 1894 et 1896. Dès son entrée dans l'Association il prit une part prééminente dans ses affaires. A la convention de l'A. C. B. M., tenue à Hamilton, il fut choisi comme membre du Comité Spécial nommé pour prendre en considération et faire rapport sur les effets de l'Acte des Assurances d'Ontario de 1892, qui pouvaient concerner l'A. C. B. M. Les délégués à cette convention se rappelleront l'éloquent et convaincant discours que prononça notre Grand Président actuel en faveur de la Séparation des Etats-Unis, et dans lequel il conseillait aux membres de l'A. C. B. M., dans la Province de Québec de rester unis au Grand Conseil de l'A. C. B. M. du Canada. Pendant la difficulté au sujet du règlement de la Séparation Bénéficiaire dans la Province de Québec il se dévoua à la défense du Grand Conseil de l'A. C. B. M. du Canada sans regarder à son temps ou aux dépenses de sa part. Il fut élu Second Vice-Président du Grand Conseil en 1892, en 1894 Premier Vice-Président, et à notre convention d'Ottawa en Août dernier, il fut élu par acclamation Grand Président, le plus grand honneur que l'Association pouvait lui conférer.

La Gazette de Montréal dans un article intitulé "Le Gouvernement Provincial" dit de lui: "Les comtés qui constituent les dis-

tricts de Bedford et de St. Francis comptent parmi les plus prospères et les plus prospères au Canada et ils ont contribué à la Législature et au Parlement du Canada que plus de 50 hommes les plus capables et les plus distingués qui aient occupé un siège dans ces deux chambres. Mr. Hackett est le digne successeur d'une longue lignée de magistrats illustres. Il a une grande expérience des affaires publiques. Longtemps avant de briguer les suffrages des électeurs de Stanstead, son nom était en grande renommée par tous les Townships de l'Est, renommée acquise par son active participation dans les luttes électurales pendant plus d'une décennie. Sa popularité personnelle est attestée par la grande majorité qui l'ont élu en 1892 dans le comté qu'il représente. Mais sa popularité est bien d'être restreinte au comté de Stanstead. Dans la fleur de l'âge, jouissant d'une vigueur intellectuelle et physique remarquable, d'une intégrité absolue de caractère, et imbu d'un sincère desir de promouvoir la prospérité de la province, nous entrevoyons avec confiance une carrière distinguée et honorable pour lui dans la plus grande sphère d'utilité dans laquelle il est sur le point d'entrer. Mr. Hackett est donc d'un grand pouvoir oratoire, n'étant surpassé sous ce rapport que par peu d'hommes publics, mais encore plus que par les dons et les grâces de la rhétorique, il a pour le recommander au respect et à la confiance les qualités d'une honnête intention de servir le public loyalement, d'une grande tolérance, manifestée en plus d'une occasion, et d'une grande appréciation de la saine doctrine qu'une charge publique est un devoir public sacré.

Echange.

A la convention d'Ottawa un Délégué a pris par méprise le satchel de Frère D Halpin, représentant de la succursale No. 81, de Smith's Falls, Ont., et en a laissé un semblable à la place. Le frère qui est concerné dans cette affaire voudra bien correspondre avec frère Halpin.

Nouvelle Succursale

La Succursale No. 275 a été instituée le 11 Novembre, 1896, à Georgetown, I. P. E., par le Grand Député Révd. A. E. Burke. Voir la partie Anglaise pour la liste des officiers.

ROLE D'HONNEUR.

Les Succursales No. 3, Amherstburg, Ont., et No. 189, Sydney, N. E., tiennent le premier rang sur le rôle d'honneur pour le plus grand nombre d'initiations durant le mois d'Octobre, ayant initié chacune quatre membres. La Succursale No. 71, Trenton, Ont., vient en second lieu, ayant initié trois membres.

FELICITATIONS.

A une assemblée régulière de la Succursale St. Alexandre No. 270 tenue le 1er Décembre, il a été proposé par Frère Victor A. Vézina, que cette succursale présente ses sincères félicitations au Frère Eugène Guay pour l'honneur auquel il vient d'être promu par le Grand Président Hackett, le nommant son légitime Grand Député pour tout le territoire comprenant les comtés de l'Islet et de Kamouraska, tel qu'il appert par une commission sous le sceau du Grand Conseil, en date du 12 Novembre, 1896. Cette résolution fut adoptée unanimement, avec de vifs applaudissements.